

Longueur parcours
► 2^{ème} catégorie : 25,9 Km



Domaine public & privé / Non réciprocaire

**AAPPMA «Amicale des Pêcheurs Ternois»
de TERGNIER**
Actualisation : Saison 2025

Légende cartographie

Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole

Linéaire classé en « Réserve de pêche »

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche

Mise à l'eau

XXX
Réserve
25m-50m
Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)

Flash-Code
Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

